

Conseil d'établissement 2022-2023

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Performance Plus, tenue le 12 octobre 2022, à 17 h, par le biais de l'application Microsoft Teams ou en présentiel dans le local 314.

Sont présents : Mme Stéphanie Campeau, CISSS des Laurentides
M. John Feola, Cristini North America inc. (TEAMS)
Mme Caroline Lachance, conseillère pédagogique
Mme Marie-France Larose, MRC d'Argenteuil
M. Stéphan Laurence, directeur CFP Performance Plus
M. Sylvain Parent, enseignant en santé (TEAMS)
Mme Karine Tourangeau, secrétaire de gestion

Sont absents : Mme Mélanie Collin, CJE Argenteuil
Mme Johanne Danis, enseignante en secrétariat

221012-1-1 Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h 12.
M. Laurence souhaite la bienvenue aux membres.

221012-1-2 Adoption de l'ordre du jour

Mme Larose procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de celui-ci est proposée par Mme Campeau, secondée par Mme Tourangeau.

221012-1-3 Approbation du procès-verbal du 24 mai 2022

M. Laurence consulte les membres concernant le procès-verbal de la dernière rencontre de l'année scolaire 2021-2022. Des coquilles devront être corrigées par Mme Tourangeau.

L'approbation du procès-verbal est proposée par M. Feola, secondé par M. Parent.

221012-1-4 Parole à l'assemblée

Aucune intervention n'a été faite.

221012-1-5 Nomination d'une présidente ou d'un président

M. Laurence fait le rappel du rôle que doit endosser le président ou la présidente d'un CE. Mme Larose qui était la présidente l'an dernier est proposée par M. Laurence pour reprendre cette fonction encore une fois au sein du conseil.

Sa nomination est acceptée par acclamation à l'unanimité.

Personne ne s'est porté volontaire pour le poste de vice-président. Puisque tous les membres n'étaient pas présents, M. Laurence propose de reporter cette nomination à la prochaine séance.

221012-1-6 Règles de la régie interne

M. Laurence propose de rencontrer les nouveaux membres afin de les informer concernant les règles de régie interne.

221012-1-7 Fonctions et pouvoirs du CE, des CFP et des CEA

M. Laurence propose de rencontrer les nouveaux membres afin de les informer concernant les fonctions et pouvoirs du CE, des CFP et des CEA. Les capsules vidéo seront également envoyées à ceux-ci.

221012-1-8 Rapport annuel du CE 2021-2022

Mme Larose fait la lecture du mot de la présidente qui se trouve dans le rapport.

M. Laurence fait mention des points majeurs vus dans le centre au courant de l'année scolaire précédente.

L'adoption est proposée par Mme Larose, secondée par Mme Lachance.

221012-1-9 Parole à la direction du centre

1-9.1 Informations diverses

M. Laurence présente les nouvelles du centre :

- Les inscriptions aux différents programmes se font de façon satisfaisante.
- Pour la deuxième année, la Bourse de la persévérance a été remise à un élève finissant de la polyvalente Lavigne. Cette fois-ci, elle est remise à Nalou Burnham-Renaud qui a intégré une cohorte d'ATP.
- L'activité d'accueil des élèves aura lieu le 14 octobre. De la pizza sera commandée aux élèves du point de service de Mirabel et pour la cohorte ATP de Laval. Les élèves du centre de Lachute auront un dîner fourni par le service de cafétéria et pourront participer au rallye découverte entre 11 h 30 et 13 h.

- Le programme menuiserie-charpenterie offert par le Centre Construc-Plus dans les locaux de Performance Plus comprend 22 élèves.
- Le centre compte de nouveaux employés dont : une agente de réadaptation, un technicien en formation professionnelle dans le secteur mécanique, un nouvel enseignant pour MICE/ESA/OEP et une nouvelle enseignante dans le secteur santé.
- Le départ du DEP retraitement des dispositifs médicaux est prévu pour septembre 2024.
- Le matériel de formation avec la réalité augmentée sera implanté en MICE.
- Le défi des recrues aura lieu au centre le 23 novembre.
- Le 5 décembre prochain auront lieu les Olympiades locales en SASI.

221012-1-10 Proposition de l'horaire des séances régulières du CE

M. Laurence demande aux membres si les dates proposées conviennent et tous répondent par l'affirmative. Les rencontres pourront être tenues en présentiel ou en virtuelle.

L'adoption de l'horaire des séances est proposée par M. Parent, secondé par Mme Tourangeau.

221012-1-11 Composition du conseil d'établissement

Les membres sont invités à faire la vérification des informations sur la liste et de faire parvenir à Mme Tourangeau par courriel les modifications, s'il y a lieu.

M. Laurence en profite pour présenter les nouveaux membres.

221012-1-12 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence

La lecture du document est faite par M. Laurence. Le plan de lutte pour contrer l'intimidation devra être retravaillé par le comité intimidation du centre afin de répondre à l'objectif du projet éducatif : milieu sain et sécuritaire.

L'adoption du plan de lutte est proposée par Mme Campeau, secondée par Mme Larose.

221012-1-13 Modification du calendrier scolaire 2023-2024

Un changement au calendrier scolaire 2023-2024 doit être fait puisqu'il a été pensé en omettant que c'était une année bissextile.

M. Laurence propose les changements suivants :

- L'année scolaire débutera le 25 août au lieu du 24 août;
- La pédagogie du 3 juin est transférée au 29 août;
- Les journées pédagogiques de début d'année seront donc le 25, 28 et le 29 août 2023.

Les modifications sont approuvées par Mme Larose, secondée par Mme Tourangeau.

221012-1-14 Modification des frais facturés aux élèves

Certains montants ont dû être ajustés puisque le nombre de photocopies est plus élevé que prévu. Cette hausse affecte les deux programmes de santé :

- SASI : Augmentation de 76,00 \$
- APED : Augmentation de 44,75 \$

De plus, les frais de APED FAMT n'ont pas été présentés puisque ce n'était pas encore certain que cette cohorte débute.

L'adoption est proposée par Mme Lachance, secondée par Mme Tourangeau.

221012-1-15 Enjeux PEVR

Le premier Plan d'engagement vers la réussite arrivera à échéance en juin 2023.

Chaque établissement du CSSRDN doit avoir son propre plan.

Des membres ciblés du personnel sont donc présentement en consultation, analyse et écriture de la version 2023-2027.

221012-1-16 Autres sujets

Aucun sujet supplémentaire.

221012-1-17 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 42, la levée de la séance est proposée par Mme Larose, appuyée par M. Feola.